

Les décisions

- DU éducation physique - DUT GEA par apprentissage
- DU entrepreneuriat - DESS ingénierie et suivi de projets immobiliers

Diplôme d'université éducation physique et sportive et motricité humaine (présenté par J.Coasne)

Ce projet de DU recouvre la presque totalité du programme de la maîtrise (qui englobe elle-même la préparation au CAPEPS) et la préparation de l'IUFM. Il est destiné exclusivement aux titulaires de la maîtrise qui n'ont pas été admis au CAPEPS et qui ne peuvent pas suivre à nouveau la préparation de l'IUFM.

Les statistiques montrant que les étudiants "doublant" la préparation ont un meilleur taux de réussite, le DU serait une seconde chance offerte aux étudiants de l'UVHC. Cette solution (DU) est d'ailleurs proposée par d'autres universités. Des critiques sont adressées à ce projet :

- les étudiants s'inscriraient dans une formation pour laquelle ils ont déjà passé avec succès les épreuves
- le projet ne comporte aucun règlement d'examen
- les droits d'inscription (2.500F) paraissent un peu élevés ; ils sont cependant comparables à ceux pratiqués par les autres universités... et par le CNED à prestation égale.

Le projet reçoit un avis favorable à la quasi-unanimité (1 abstention, une non-participation au vote).

Diplôme d'université en entrepreneuriat (présenté par C.Camion)

DU de type DESS, en partenariat avec l'université Laval à Québec et l'Ecole supérieure des affaires de Lille II. Les candidats (bac+4, chercheurs, salariés ou demandeurs d'emploi) devront impérativement avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise ou de développement significatif au sein d'une entreprise existante. Ce DU permettra également une admission en dernière année du MBA de Laval.

F.Travert (étudiant de l'ISIV et co-créateur d'entreprise) regrette que les DUT ne puissent pas profiter de cette formation.

C.Camion et M.H.Fosse-Gomez précisent que ce sont les partenaires, ayant une expérience en accompagnement d'entrepreneuriat, qui ont souhaité recruter à bac+4 ; en outre, on constate que plus de la moitié des DUT prolongent leurs études.

Ce projet est approuvé, à l'unanimité (un conseiller ne prend pas part au vote).

DUT GEA par apprentissage (présenté par J.P.Rouzé)

C'est à la demande des entreprises et des étudiants que l'IUT de Valenciennes propose l'ouverture de l'option "Petites et moyennes organisations" : elle serait la seule de l'académie.

Le projet est approuvé, à l'unanimité (un conseiller ne prend pas part au vote).

Diplôme d'université du département audiovisuel de l'ISTV (présenté par S.Piechowiak puis P.Level)

Le DU s'intitulerait management de l'audiovisuel et viserait plusieurs objectifs : permettre aux étudiants de niveau maîtrise de réaliser un projet personnel (créativité), en situation professionnelle (management de projet) ce qui ferait mieux connaître la filière d'ingénierie audiovisuelle de l'université.

Le DU accueillerait des étudiants étrangers et permettrait l'envoi au sein d'universités et d'écoles européennes d'étudiants valenciennois qui seraient au préalable bien informés des conditions linguistiques des établissements d'accueil (J.Hereras). Le dossier de ce projet de DU, articulé avec le DESS existant, ne comportant pas toutes les pièces nécessaires (modalités de délivrance du diplôme), sera examiné en septembre.

DESS ingénierie et suivi de projets immobiliers (présenté par P.Level)

Ce diplôme n'est pas inscrit dans le contrat d'établissement, mais la directrice des enseignements supérieurs accepterait (information à vérifier) des dérogations pour des diplômes ouverts uniquement en formation continue.

La formation existe déjà sous la forme d'un DU qui offre non seulement des débouchés mais attire des stagiaires de l'étranger (Italie, Belgique,...) qui seraient plus nombreux si l'ISTV pouvait décerner un diplôme national.

D.G.Thomas demande si, pour préparer et délivrer ce diplôme national, du secteur sciences et technologies, la participation des enseignants en poste à l'UVHC sera majoritaire et si les responsables de la formation relèvent du secteur de l'ingénierie (réponse négative à la deuxième question) : le projet du DESS reçoit un avis favorable, à l'unanimité, moins une abstention.

Informations

J.Defrenne commente le texte paru au B.O. du 15 avril dernier sur les nouvelles modalités de l'attribution des bourses sur critères sociaux. Texte résumé dans le journal " Université-nouvelles ".

Déroulement des examens

J.Defrenne rappelle que les conditions du déroulement des épreuves d'examens sont reprises en général dans le règlement intérieur. Il commente ensuite un projet de note de service qui a pour objet de réduire les risques de recours administratifs de plus en plus nombreux (voir cette note en annexe).

Cette note de service est adoptée à l'unanimité.

L'intégration d'un alinéa sur les recours possibles à la commission disciplinaire, voire un dépôt de plaintes, est proposé.

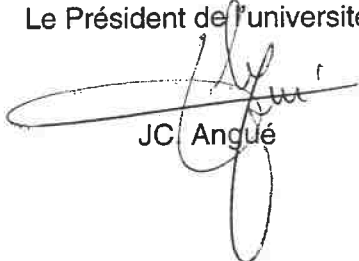
Direction du SCUAOIP

Le projet visant à confier la direction du SCUAOIP au V.P. relation avec les entreprises est présenté. Cette proposition soumise à un vote indicatif donne 6 voix pour et 2 contre.

Etaient présents :

Collège A : Mme.Gomez-Fosse, MM.Herrerias, Ourak, Thomas
Collège B : Mmes Maquinghen, Sadaune, MM.Blaise, Demory,
Taleb, Waxin
Collège IATOSS : Mmes Citerne, Duvivier, Feutry, M.Rufin
Collège des Usagers : MM.Costa, Parenna, Travert
Invités permanents : Mmes.Coasne, Flament, Kalinski, Parietas,
Melle.Dehmouche, MM.Defrenne, Etienne, Level,
Piechowiak, Revaux
Ont donné pouvoir : Melle Marcoux à M.Travert
Excusés : Mme Fonteyne, MM.Ravalard, Seguy, Willaeys

Le Président de l'université,



JC Angué